



Serémange Erzange



LE GUIDE

eco
CITOYEN



TAXI

SEREMANGE

Murielle et son équipe

64, rue Odile
57290 SEREMANGE

murielle.molles@gmail.com
lieu de stationnement Serémange

**TOUT TRANSPORT
TRANSPORT DE MALADES ASSIS
TAXI CONVENTIONNÉ**

06 85 81 22 75



Le mot du Maire

Sommaire

Actions environnementales et éco-citoyennes mises en œuvre par la municipalité :

- Cabane à livres 5
- Dons de bulbes 5
- Éclairage public 5
- Nichoirs 5
- Embellissement 6
- Hôtels à insectes 6
- Jardins familiaux 6
- Plan Local
d'Urbanisme (PLU) 6

Actions du Conseil Municipal des Enfants pour une ville plus belle et plus propre

- Cendriers 7
- Composteur
et bio sceaux 7
- Formation
au tri sélectif 7
- Nettoyons la nature 7
- Projet embellissement 8
- Stop aux crottes
de chiens 8

Actions des écoles : recyclage, actions éco-responsables et jardinage

- Goûters responsables 9
- Jardinage à l'école 9
- Projet
« Je fleuris la nature » 9
- Tri des déchets 9

Déchets : gestion et collecte 10

jardiner autrement 12 Jeu 16

Le dictionnaire du jardinier 17

La Planète souffre de plus en plus !

C'est le discours tenu par un bon nombre d'entre nous. Mais entre les intentions et la réalité il faut maintenant concrétiser les déclarations d'intentions par des actes forts. Notre planète se consume et la mise en œuvre des décisions pour le climat est beaucoup trop lente.

Changer de cap, la dégradation de notre environnement nous le commande. Dans son intervention devant l'assemblée plénière du IVe Sommet de la Terre à Johannesburg le 2 septembre 2002 Jacques Chirac commençait son intervention par ces mots : « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ».

Mis à part quelques illuminés, personne ne peut le contester.

En 2018, le 2 août fut le jour dit du « dépassement », celui où l'humanité a consommé l'ensemble des ressources que la nature peut renouveler en un an alors qu'en 1985, ce jour était le 5 novembre.

Ainsi, ce qu'on peut qualifier de « dette verte » équivaut maintenant à cinq mois de reproduction des ressources naturelles.

Dans ce contexte, la question est de savoir si la Terre restera une planète habitable, capable de garantir l'avenir de nos enfants et de toutes les générations à venir.

Quel monde laisserons-nous si la biodiversité s'éteint, si les abeilles indispensables à la production alimentaire continuent de disparaître et si la sécheresse épuise les réserves en eau ?

Que produiraient les migrations forcées de populations provoquées par la montée des niveaux des mers aux abords des zones côtières où vit un être humain sur deux ?

Il est temps que l'Humanité construise les bases d'une société respectueuse de l'environnement, par le recyclage des déchets et des comportements éco-responsables. C'est modestement les sens de la démarche que nous voulons initier.

Parce que l'éco-citoyenneté c'est la relation que tout un chacun doit avoir avec la protection de l'environnement. Il est temps de réagir, c'est notre devoir à tous.

Le Maire,
Monsieur Serge JURCZAK

Pizzeria Valeria
Farine Italienne - Fromage AOP - Produits Frais

- A emporter •
- Livraison à domicile

OFFRE SPECIALE
3 pizzas achetées =
Vin de pays rouge ou rosé
75cl ou Coca OFFERT

134 Rue Charles de Gaulle
57290 Serémange - Erzange

Mardi à Dimanche
de 18h00 à 22h00
Et jours fériés

à partir de 20€ ☎ 03.82.59.90.00

AD EXPERT GARAGE DB AUTO

**ACHAT - VENTE VÉHICULES
LÉGERS & UTILITAIRES
MÉCANIQUE - CARROSSERIE
TOUTES MARQUES**

*Spécialisé extraction bougies de
préchauffage cassées et injecteurs
grippés dans culasse.*

www.garagedbautoexpert.fr

207, rue Charles de Gaulle 57290 Serémange Erzange
Tél. 03 55 18 37 21
bruno.durkalec@stz.fr - www.ad.fr

0354860477

La Brasserie de la Mairie
plat du jour du lundi au vendredi

Débites de boissons & restauration

*** Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 21h ***
Samedi de 11h à 14h30 et Dimanche de 11h à 14h30
Soirées à thèmes & événements • Terrasse Ombragée

fb : la brasserie de la mairie
112 grand rue 57190 Florange



API Flore
Toutes Créations Florales



Ouvert 6J/7 de 8h à 20h
Dimanche de 8h à 17h30
Sauf dimanche de fêtes de
8h à 19h

www.apiflore.net 03 82 58 98 27
57700 HAYANGÉ - 55, rue Foch

Sur la 1ère présentation du Guide **10% Offert***
(Sauf mariage, deuil et transmission florale)

Préambule

Ce guide relate les projets environnementaux et éco-responsables mis en œuvre ces dernières années par la municipalité, le Conseil Municipal des Enfants et les écoles, en partenariat avec les bénévoles et les associations. Un point sera également fait sur la gestion et la collecte des

déchets. Enfin, vous y trouverez un fichier intitulé « Jardiner autrement », un jeu et un glossaire du jardinier. En pages centrales vous découvrirez un Passeport pour l'Éco-Citoyenneté. Bonne lecture à tous !

Actions environnementales et éco-citoyennes mises en œuvre par la municipalité :



Cabane à livres

Réalisée par l'atelier bois la cabane à livres se situe près de la bibliothèque municipale. C'est un système de troc gratuit de livres qui s'adresse à tous les habitants. Chacun est libre de prendre un livre et/ou d'en déposer un.

Ce système de partage permet également de faire un geste pour l'environnement en donnant une seconde vie aux livres.

Dons de bulbes

Depuis 5 ans la municipalité offre les bulbes de tulipes, de narcisses et de fritillaires à tous les habitants qui aiment fleurir leur jardin, leur terrasse ou leur rebord de fenêtre. Cette action éco-citoyenne permet de donner une seconde vie aux plantes ayant servi à embellir les espaces verts.



Éclairage public

Depuis 2017 la municipalité remplace les anciens luminaires par des mâts à LED. 55 luminaires ont déjà été remplacés, chantier qui a permis de récupérer une tonne et demi d'aluminium.

La municipalité a décidé de recycler cet aluminium au profit de l'association fameckoise « L'Alu du cœur ». Ces luminaires ont été utilisés pendant de longues années, ont été recyclés puis un don a été fait : la boucle est bouclée !



Nichoirs

Dix nichoirs à oiseaux ont été installés en ville. Mésanges, moineaux ou autres volatiles pourront les utiliser pour y nicher, s'abriter ou hiverner.



Embellissement

Les espaces verts de la commune bénéficient d'une gestion différenciée. La volonté municipale tend actuellement vers un embellissement durable et permanent, dans lequel le minéral se marie aux arbustives et aux plantes vivaces.

Hôtels à insectes

L'atelier bois a construit trois hôtels à insectes. L'un d'entre eux a été installé près de la maison médicale, le 2^{ème}, près du jardin potager de l'école maternelle les Marronniers et le 3^{ème} à proximité du jardin pédagogique de l'école maternelle Bosment. Ces abris sont destinés à attirer les insectes, les retenir et leur offrir un gîte leur permettant de se reproduire.



Jardins familiaux

Les jardins familiaux se situent au bord de la Fensch. Leur gestion a été confiée à Dominique Di Marco, Conseiller Municipal. Ils ont été réaménagés et les 9 parcelles sont actuellement louées. Un escalier, fabriqué par les employés municipaux, permet de descendre jusqu'à la Fensch pour se servir en eau.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Jean-Baptiste Goretti, adjoint à l'urbanisme, et Joël Aubry, directeur technique, travaillent depuis un an à l'élaboration du PLU, document réglementaire et de planification qui remplace le RNU (Règlement national d'urbanisme) en vigueur sur la commune. Ce document énonce les orientations, les projets d'aménagement et de développement du territoire liés aux questions d'habitat, d'environnement et de circulation. Il planifie l'occupation des sols ainsi que les dispositions protégeant les espaces naturels et agricoles et réglemente les droits et devoirs applicables à chaque terrain pour les constructions futures (hauteur, recul imposé).



Actions du Conseil Municipal des Enfants pour une ville plus belle et plus propre

Au cours de l'année scolaire 2018/2019, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) se sont mobilisés pour l'environnement et contre les incivilités.



Cendriers

À la demande du CME, quatre cendriers ont été installés aux abords des écoles et du Centre Socio Culturel de la ville. En effet, les jeunes élus avaient constaté que beaucoup de personnes fument près de ces lieux. Les élus du CME ont également dessiné des affiches explicatives, incitant les fumeurs à éteindre leur mégot de cigarette dans ces cendriers.



Composteur et bio seaux

Dans le cadre de son projet d'embellissement de la ville le CME souhaitait un composteur. Pour ce faire, une convention de mise à disposition d'un composteur a été signée avec la Communauté d'agglomération du Val de Fensch (CAVF) et ce dernier a été installé à proximité du jardin pédagogique réalisé par les jeunes élus.



Formation au tri sélectif

Les élus du CME ont rencontré Sylvie Giacometti, chargée de mission dans la prévention des déchets à la CAVF. L'objectif de cette rencontre était de former les jeunes élus au tri des déchets et au compostage.



Nettoyons la nature

Pour contribuer à maintenir leur ville propre et agréable, le CME a réalisé une opération « Nettoyons la Nature » en partenariat avec l'école élémentaire Marcel Pagnol. En 1h30, 11kg de déchets ont été ramassés parmi lesquels des centaines de mégots de cigarette.



Projet embellissement et Bacs pédagogiques

Le CME souhaitait embellir la ville et a eu l'idée de réaliser une petite salle de classe sur le parvis de la mairie, que les jeunes élus pourraient fleurir et décorer. Pour ce faire, le matériel existant a été réutilisé et les enfants ont ramené des pots et des plantes de chez eux ! Derrière ce projet les objectifs sont variés : recycler et penser écologie, sensibiliser les enfants (et à travers eux l'en-



semble de la population) au travail réalisé par les employés municipaux, les amener à respecter les espaces verts et le cadre de vie.

Pour participer à ce projet, l'atelier bois a fabriqué trois bacs de jardinage pédagogiques dans lesquels les élus du CME et les élèves de CE1/CE2 de la classe de Mme Skoczek ont semé des graines, planté des bulbes, des haricots, de la ciboulette, des œillets d'inde et des fraisiers. Autant de végétaux qui poussent en parfaite harmonie et contribuent à créer de la biodiversité.



«Stop aux crottes de chiens»

La commune met gratuitement à disposition des sacs à jeter dans les « canicrottes » répartis sur l'ensemble du territoire ou dans une poubelle. Pourtant, les crottes de chiens continuent à fleurir sur les trottoirs et les espaces verts de la ville.

Fort de ce constat, le CME a souhaité lutter contre ces déjections. Pour ce faire, les jeunes élus ont réalisé des dessins. Plastifiées et fixées sur des pancartes, leurs réalisations sont visibles dans les différents espaces verts de la ville.



Actions des écoles : recyclage et jardinage

Goûters responsables

À chaque grand goûter organisé au sein des écoles (Noël, carnaval, etc.) les enseignantes demandent aux élèves de ramener un gobelet et une assiette non-jetable ainsi qu'une serviette en tissu. Une façon de limiter la production des déchets et de sensibiliser les élèves aux gestes éco responsables. Pour soutenir cette action, l'adjointe aux affaires scolaires, Mme Anne-Marie Sarra, a donné des verres écologiques aux écoles, offerts par la CAVF et le Syndicat intercommunal Eau et Assainissement de Fontoy, Vallée de la Fensch (SEAFF).

Jardinage à l'école

Tout au long de l'année scolaire, les élèves de deux classes de l'école maternelle Les Marronniers ont jardiné dans le parterre potager aménagé à cet effet. Au cours du 3^{ème} trimestre, la classe de CE1/CE2 de Mme Skoczek a réalisé des semis d'œillets d'inde, haricots blancs et ciboulette. Lorsque les pousses ont été suffisamment grandes les élèves les ont replantées dans les bacs pédagogiques installés sur le parvis de la mairie.

Projet « Je fleuris la nature »

En 2018/2019, l'école maternelle Bosment a participé au projet Mosellan « Je fleuris la nature ». Fleurs et légumes ont été plantés dans différents espaces aménagés à cet effet. Un composteur et un hôtel à insecte ont été installés et intégrés au projet.

Nettoyons la nature

Pour contribuer à maintenir leur ville propre et agréable, le CME a proposé aux écoles de participer à l'opération « Nettoyons la Nature ». Deux classes ont adhéré à cette idée et participé à l'opération : la classe de CP/CE1 de Mme Lachmann et la classe de CE1 de Mme Meigna.

Tri des déchets

Chaque enseignante de l'école élémentaire Marcel Pagnol et des écoles maternelles les Marronniers et Bosment ont installé un système de tri sélectif dans leur classe, système que les élèves connaissent et respectent. Les déchets ménagers sont ainsi différenciés des déchets recyclables (papier, carton et plastique).

Lignes et Couleurs
Architecture
et décoration d'intérieur
06 75 10 93 27
www.lignesetcouleurs.com

VALRO
Vente de produits biologiques et naturels

Produits

- Huile d'olive biologique non filtrée
- Huile d'olive biologique aromatisée : Piment, truffe, basilic
- Pâtes aux truffes et aux cépes
- Parmesan DOP
- Sauce truffe blanche et noire
- Saucisse peruggina douce et piquante
- Pâté d'olive noire
- Vinaigre balsamique biologique
- Vinaigre de cidre biologique
- Melonade
- Sirup artisanal : Hibiscus, citron vert, thym

Danilo ORGNELLI
Livraison à domicile
VAL DE FENSCH & PROXIMITÉ
06 17 61 67 42

Déchets : gestion et collecte

DECHETS MÉNAGERS

Suite à la mise en place de la « TEOMI » de nouvelles dispositions ont été actées par la CAVF et la Municipalité.

POUBELLES : Sortie des poubelles : par délibération du Conseil Municipal, celles-ci ne devront pas être sorties la veille avant 20h00. Elles devront être rentrées de suite après le passage du camion. Des exceptions sont autorisées pour les habitants absents de leur domicile pour diverses raisons.

CONTAINERS ENTERRÉS : Il est rappelé qu'il est interdit de déposer des sacs de déchets à côté des containers.

DÉPÔT SAUVAGE : Nous informons qu'il est interdit de jeter dans quelque espace qu'il soit des déchets ou détritus. Tout contrevenant sera verbalisé. Tout acte d'incivilité sera réprimé, la Municipalité veut que Serémange-Erzange soit une ville propre et souhaite garder un environnement agréable. Il y va du bien être de chaque habitant.

Ensemble gagnons la bataille de la propreté.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La CAVF organise une collecte en porte à porte une fois par mois sur inscription dont les modalités sont les suivantes :

Dépôts au sol la veille du jour de collecte précisé lors de l'inscription au niveau des points de collecte habituel des ordures ménagères. Afin d'éviter tout accident ainsi qu'une pollution, il est interdit de les déposer plusieurs jours à l'avance. Le poids maximal autorisé par objet est de 50 kg, Les déchets ne respectant pas ces critères ne pourront pas être collectés par les équipages de

collecte et devront être déposés dans l'une des déchèteries de l'agglomération.

SONT COMPRIS DANS LA DÉNOMINATION DES ENCOMBRANTS À COLLECTER PÉRIODIQUEMENT :

- Biens d'équipements ménagers, électroménager,
- Mobilier, matelas, sommiers,
- Petite ferraille (vélos, landaus, etc.),
- Emballages volumineux,
- Pneus, jantes (VL uniquement),
- Palettes,
- Objets de décoration,

COLLECTE DES DECHETS VERTS

Ces déchets doivent être déposés de préférence dans les déchèteries afin d'y être valorisés.

Certaines communes de la CAVF bénéficient également d'une collecte de déchets verts selon les modalités suivantes :

Dépôts des déchets verts par les usagers dans des bennes de quartier implantées sur la commune de Serémange-Erzange sur la période d'avril à novembre.

Seuls les déchets verts tels que les tontes de pelouse, les tailles de haie, les branchages dont les diamètres n'excèdent pas 25 cm, les feuilles mortes, les déchets du jardin sont autorisés et ils sont à déposer en vrac exempts de tout sac plastique.

La CAVF édite annuellement un calendrier des collectes des déchets verts par quartiers, disponible sur le site Internet de la collectivité.

Les déchets acceptés dans les bornes, bien emballés dans des sacs et secs, sont les suivants : textiles d'habillement, linge de maison, sous-vêtements, nappes, serviettes, couvertures, draps, taies d'oreiller, rideaux, chaussures de ville.

COLLECTE DES TEXTILES

Ces déchets (vêtements et chaussures usagés) peuvent être déposés en déchèterie afin d'y être valorisés. Les usagers bénéficient également d'une collecte dans les communes grâce à l'implantation de points de collectes installés sur le territoire de la CAVF.

Sanction :

Article R632-1 : Modifié par Décret n°2007-1388 du 26 septembre 2007 - art. 4 JORF 28 septembre 2007

Hors le cas prévu par l'article R. 635-8, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Est puni de la même peine le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures.

Les personnes morales peuvent être déclarées responsables pénalement, dans les conditions prévues par l'article 121-2, des infractions définies au présent article.

La peine encourue par les personnes morales est l'amende, suivant les modalités prévues par l'article 131-41.

COLLECTE EN DECHETERIE

Déchèterie de Florange : Lieu : ÉCO CENTRE - ZI Sainte Agathe 57190 Florange

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre) :

Du lundi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h
Le dimanche de 9h à 12h

Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) :

Du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le dimanche de 9h à 12h

LES SEULS DÉCHETS ACCEPTÉS SUR LES DÉCHÈTERIES DE LA CAVF SONT LES SUIVANTS :

- Les déchets végétaux ;
- Le bois ;
- Les papiers et cartons ;
- Les emballages en verre ;
- Les bouteilles plastiques ;
- Les encombrants et le tout-venant ;
- Les ferrailles ;
- Les gravats et déblais domestiques ;
- Les déchets textiles
- Les lampes et les néons ;
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques ;
- Les déchets dangereux des ménages et leurs pots souillés ;
- Les déchets d'activités de soins à risques infectieux ;
- Les pneus (avec et sans jante) ;
- Les portes et les fenêtres ;
- Les huiles de vidange et les huiles alimentaires

DECHETS EXCLUS DU CHAMP D'APPLICATION

Les déchets non admis dans la collecte sont les suivants :

Tous les résidus provenant d'un établissement artisanal, industriel, commercial dont la nature et la qualité ne répond pas aux prescriptions de l'article 2.2

- Les déchets anatomiques d'origine humaine ou animale,
- Les déchets issus d'abattages professionnels et ceux issus des activités de boucherie,
- Les cadavres d'animaux,
- Les déchets liquides, les cendres et autres résidus d'incinération,
- Les déchets radioactifs,
- Les véhicules hors d'usage et pièces automobiles (dépôt démolisseurs et broyeurs agréés),
- Les médicaments (dépôt en pharmacie),
- L'amiante, Les déchets explosifs (fusées de détresse, bouteilles de gaz, ...),
- Les extincteurs,
- Les déblais et matériaux de construction

jardiner autrement

AGIR EN AMONT

Au lieu de combattre les ravageurs, les maladies et les plantes indésirables une fois qu'ils menacent les cultures, veillez à créer, à toutes les étapes, des conditions qui freinent leur développement.

ADOPTER DES PRATIQUES DE JARDINAGE QUI PERMETTENT DE NE PAS UTILISER DES PESTICIDES

- **Au potager**, alternez les plantes cultivées (rotation des cultures) pour favoriser la rupture du cycle de développement des ravageurs et limiter leur extension. L'idéal est d'attendre 3 à 5 ans avant de cultiver à nouveau la même plante au même emplacement. En ornemental, veillez à ne pas remettre des plantes sensibles (zinnia, reine-marguerite) au même endroit d'une année sur l'autre.



- **Évitez de mettre en contact** des espèces de la même famille botanique (solanacées : tomates, pommes de terre, aubergines ; alliées : ail, poireau...). Elles peuvent être convoitées par les mêmes organismes nuisibles.
- **Pour une même espèce**, échelonnez vos semis dans le temps
- **Ne serrez pas trop les plantations**. Éloignez des haies et des arbustes celles qui ont le plus besoin de lumière, de pluie et d'une bonne

aération. Réservez une partie du jardin aux plantes sauvages et installez des refuges pour animaux dits utiles (haies diversifiées, tas de pierre et de bois, mare).

BIEN CHOISIR LES VARIÉTÉS DE PLANTES CULTIVÉES

- **Une plante adaptée** à son emplacement (sol, climat, exposition, etc...) sera moins sensible aux maladies et aux ravageurs. Consultez les catalogues variétaux qui vous aideront à faire votre choix.
- **Essayez les mariages** entre les plantes. Mélangez des végétaux d'espèces différentes. Favorisez les plantations en carré pour changer des rangées rectilignes.
- Entre deux cultures, semez des engrais verts (trèfles, phacélie, moutarde). Ils couvrent de façon temporaire le sol, limitent la levée des plantes indésirables, évitent l'érosion, le lessivage et enrichissent la terre.

PREVENIR LES MALADIES

- **Pour éviter les maladies**, veillez à ne pas blesser les végétaux avec la débroussailluse, la binette ou les colliers pour attacher les tuteurs.
- **Après avoir utilisé des outils**, pensez à les nettoyer en retirant la terre et à les sécher pour éviter qu'ils rouillent. Vous pouvez aussi les désinfecter avec du vinaigre blanc.
- **Supprimez les parties malades** des végétaux. Déposez-les à la déchetterie de votre ville.

APPRENDRE A BIEN GERER L'EAU

- **Récupérez l'eau de pluie**
- **Arrosez au pied des plantes** le matin de bonne heure ou tard le soir pour limiter l'évaporation en pleine journée
- **Préférez un système goutte-à-goutte** plus économe et moins favorable au développement des maladies ;
- **Paillez vos massifs** pour atténuer les effets de la sécheresse l'été et protéger les plantes du froid l'hiver. Le paillage consiste à couvrir le sol pour le protéger de l'érosion et limiter l'apparition des plantes indésirables. Vous pouvez

utiliser des feuilles mortes, de la paille, des copeaux de bois, des résidus d'herbe tondue, des branches saines broyées et les mettre autour des plantes ou sur le sol. Veillez à maintenir une couche de 3 à 5 cm en permanence.

- **Améliorez la qualité de votre sol** avec du compost, du fumier ou du paillage végétal. Pour fabriquer du compost, stockez vos déchets organiques (feuilles mortes, épluchures, etc...) sur un tas ou dans un composteur. Une fois décomposée (prévoir env. 6 mois), ces déchets ainsi valorisés amélioreront la qualité de votre sol et nourriront vos végétaux. Pensez à respecter trois règles : mélanger les différentes catégories de déchets, aérer les matières et surveiller l'humidité.

METTRE EN PLACE UNE NOUVELLE ESTHETIQUE DU JARDIN

- **Adoptez la tonte haute** (5 à 8 cm) qui favorise le développement, la bonne santé et le bon aspect de la pelouse.
- **Laissez les plantes spontanées** (rose trémière, coquelicots et bourrache par exemple) se développer dans les allées gravillonnées, la terre battue et entre les pavés. Vous pouvez aussi utiliser des plantes couvre-sol. Elles prendront la place des végétaux indésirables.
- **Faire appel à votre bon sens** et à votre énergie pour désherber. Arrachez manuellement les plantes indésirables avec leurs racines dès leur apparition (au plus tard à la floraison, avant leur monte en graine). Pensez à utiliser des outils adaptés comme un sarcloir mécanique ou un couteau à désherber. Si vous souhaitez un espace sans végétation, vous pouvez prévoir un film géotextile.
- **En attendant** que vos massifs se développent, couvrez votre sol (paillage) pour occuper l'espace et limiter l'apparition de plantes indésirables.
- **Prévoyez des moyens de protection** en mettant en place des obstacles et des pièges contre les ravageurs ; des filets pour protéger les cultures des oiseaux, des voiles anti-insectes, de la sciure de bois ou de la cendre contre les limaces et escargots, etc...
- **Créez des espaces favorisant la biodiversité** et la présence de certains insectes ou autres auxiliaires. Par exemple, aménagez des coins de végétation dense, un point d'eau pour accueillir les amphibiens ou une haie variée, des nichoirs

à oiseaux, une mangeoire, un abri pour les insectes ou encore un mur de pierres sèches pour les lézards, des petits fagots ou un tas de bois pour les hérissons et les insectes.

MIEUX CONNAÎTRE LES AMIS DU JARDINIER

LES POLLINISATEURS

Abeilles domestiques et sauvages : Elles font partie des auxiliaires les plus connus. Elles assurent la pollinisation des plantes à fleurs en effectuant le transport du pollen entre les étamines et le pistil. Pour les protéger, privilégiez les plantes mellifères qui offrent de quoi se nourrir (aster, coquelicot, sauge, phacélie, etc...).



LES PREDATEURS

Carabe : Il attrape les limaces et les escargots, mais aussi les larves d'insectes et les pucerons. Pensez à lui préparer des abris où il pourra se réfugier : bois abimé, feuilles mortes, tuiles ou pierres.



Mille-pattes : Il capture et mange les vers de terre, les insectes, les chenilles, les limaces et les araignées. On le retrouve sur les arbres, dans ou à la surface du sol.



Pour l'attirer, pensez au paillage et évitez de trop travailler la terre en profondeur.

Libellule : Elle attrape et dévore les insectes en vol. Elle est surtout présente dans les jardins qui disposent d'un point d'eau entouré de végétation. Si vous installez une petite mare, vous aurez peut-être la chance de la voir arriver dans votre jardin.

Perce-oreille : Il mange les insectes, les chenilles et les pucerons. Placez des petits pots de terre cuite remplis de paille ou de papier de journal et retournez-les à même le sol. Il viendra s'y glisser

LES POLLINISATEURS

Ver de terre : Il est à la fois laboureur (il mélange la terre en la déplaçant de bas en haut puis de haut en bas), draineur (il creuse des galeries pour aérer le sol) et décomposeur. Évitez de retourner la terre pour ne pas le perturber.



Cloporte : Il mange des feuilles mortes et du bois abimé. On le trouve souvent dans le compost. Pour l'attirer, il suffit de laisser des débris végétaux au sec dans votre jardin et de multiplier les endroits sombres et humides.

LES POLLINISATEURS ET PREDATEURS.



Syrphe : On le confond souvent avec une guêpe, mais il ne pique pas. Les larves se nourrissent de pucerons. Pour attirer les adultes, semez des fleurs (phacélie à feuilles de tanaisie, par exemple) en veillant à équilibrer les périodes de floraison.

Chrysope : Les larves se nourrissent notamment de pucerons et de jeunes chenilles, alors que les adultes sont des pollinisateurs. Vous pouvez leur prévoir un abri avec une boîte en bois percée de plusieurs petits trous de 10 à 15 mm de diamètre et remplie de paille, de foin ou de lanières de papier journal froissé. Fixez-la sur un arbre à l'abri des vents et des pluies, mais pensez à la rentrer en hiver.

DE LA ROUILLE SUR MON GAZON

La rouille est une maladie causée par un champignon. Elle attaque tous les types de pelouses et les graminées d'ornement. Observée à distance, la rouille se manifeste par un dessèchement de la pelouse qui jaunit puis roussit. De près, les feuilles sont recouvertes de pustules jaunes, orangées ou brunes. Son expansion a lieu de mai à octobre avec des attaques plus fortes à l'automne ou en conditions d'humidité persistante (zone ombragées, abus d'arrosage). La rouille ne cause la mort de la pelouse qu'en de très rares cas, mais elle est inesthétique.

JE FAVORISE LA BIODIVERSITE

- **Choisissez** un mélange de gazon qui contient de nombreuses espèces, la rouille proliférera moins. Limitez l'utilisation des variétés les plus sensibles (ray grass anglais et pâture des prés). Préférez la prairie qui est moins sensible à la rouille et accueille la flore spontanée, mais aussi de nombreux prédateurs naturels.
- **Limitez l'arrosage** par aspersion car la rouille se développe dans les gouttelettes déposées sur les feuilles.
- **Adoptez une tonte** assez haute pour priver de lumière et ainsi limiter le développement des plantes indésirables et de la mousse.

- **Aérez votre sol** à l'aide d'un scarificateur et favorisez la décomposition des déchets d'herbe coupée laissés sur la pelouse.

DE LA POURRITURE GRISE SUR MES FRAISIERS



Le *Botrytis cinerea* est un champignon très répandu, responsable de la pourriture grise de nombreux légumes, fruits et fleurs. Le fraisier y est particulièrement sensible. Avant que la pourriture ne soit visible, les jeunes fruits brunissent et se dessèchent. Les fruits matures atteints deviennent ternes. Enfin, par temps humide et doux (15 à 20°), ils se couvrent d'un feutrage d'abord blanc-grisâtre puis gris et finissent par pourrir.

JE FAVORISE LA BIODIVERSITE

- **Plantez** vos fraisiers dans une zone bien aérée mais sans vent et limitez la densité des plantations pour améliorer la circulation de l'air entre les plants.
- **Pensez à disperser** les plants au milieu d'autres cultures afin d'éviter la propagation rapide de l'infection à tous vos fraisiers.

J'ACCOMPAGNE LA NATURE

- **Vérifiez** que vos plants sont sains au moment de l'achat
- **Limitez** l'apport d'engrais azotés



- **Arrosez directement** au pied des plantes plutôt le matin, pour éviter de mouiller le feuillage. Vous pouvez aussi pailler les rangs pour éviter les éclaboussures sur les fruits.



Pendant les périodes de fortes chaleurs, évitez l'arrosage en pleine journée, car il provoque chez la plante un choc thermique très néfaste. De plus l'effet de l'eau et du Soleil sur les feuilles mouillées est dévastateur : en effet l'eau créant un phénomène "loupe", cela peut occasionner sur les feuilles des brûlures. Pour finir l'évaporation due au Soleil sera beaucoup plus rapide, rendant l'arrosage beaucoup moins efficace. Arrosez de préférence en soirée: cela évite l'évaporation et les plantes auront ainsi toute la nuit pour se désaltérer. De manière générale, arrosez aux pieds des plantes plutôt que sur les feuilles, car l'humidité et la chaleur peuvent engendrer chez certaines plantes des maladies cryptogamiques.

Arrosez moins souvent et plus longtemps: pour éviter un enracinement superficiel (qui fragilise les plantes face à la sécheresse) arrosez plus longtemps et moins souvent, l'eau s'infiltrera alors bien en profondeur ce qui incite les racines à descendre et à ne pas rester en surface. La plante résistera ainsi beaucoup mieux à la sécheresse.

Paillez : le paillage ou le mulching sont de très bonnes solutions pour limiter l'évaporation, l'humidité reste plus longtemps au pied de la plante qui sera alors beaucoup moins vulnérable à la sécheresse.

Arrosez aux bonnes dates suivant le Calendrier Lunaire : suivant les signes et les constellations, certaines dates sont plus propices à l'arrosage, surtout en période de sécheresse, car certains aspects lunaires et planétaires "assèchent"...

Retrouvez toutes les meilleures périodes pour l'arrosage par rapport aux signes et aux constellations dans le Calendrier Lunaire.

Si vous coupez les feuilles mortes en fin d'hiver, assurez-vous de bien nettoyer votre sécateur pour éviter les risques d'infection.

Supprimez les fruits atteints aussi rapidement que possible pour limiter la propagation. Enlevez les feuilles et les tiges mortes.

J'INTERVIENS

Moyen de bio-contrôle Il est possible d'utiliser, en curatif, une solution à base de soufre (fongicide) pour stopper l'évolution du champignon sur la plante

UN CLOPORTE EST UN INSECTE

FAUX : c'est le seul crustacé terrestre. On le trouve souvent dans le compost, car il participe activement à la décomposition de la matière organique.

POUR BIEN AÉRER SA TERRE, IL FAUT ABSOLUMENT LA BÊCHER.

FAUX : cette pratique largement répandue, nuit à l'équilibre du sol. Les nombreux animaux présents dans la terre sont mis sens dessus-dessous et ne peuvent plus participer activement à la décomposition de la matière organique, futur nutriment de nos végétaux. On dit qu'un binage vaut deux arrosages, mais on peut dire qu'un paillage vaut dix bêchages.

LES PUCERONS SONT UNIQUEMENT NUISIBLES

FAUX : Ils sont aussi la nourriture préférée de beaucoup d'auxiliaires, comme les coccinelles et participent à l'équilibre dans le jardin : s'il n'y a plus assez de pucerons, les populations d'auxiliaires diminueront également.

LA COCCINELLE SE NOURRIT DE PUCERONS. ELLE EST PLUS VORACE AU STADE ADULTE QU'AU STADE LARVAIRE

FAUX : la larve de coccinelle est plus vorace que l'adulte.

CERTAINES PLANTES ONT BESOIN D'INSECTES VIBREURS POUR ÊTRE POLLINISÉES

VRAI : la fleur de tomate est mieux fécondée au contact du bourdon qui fait vibrer celle-ci. Le pollen est plus facilement déposé sur le pistil.

UNE PLANTE CONSOMME DU GAZ CARBONIQUE

VRAI : En respirant, une plante rejette du CO₂ mais lors de la photosynthèse qui lui permet de fabriquer sa nourriture (sucre) elle absorbe du gaz carbonique et rejette l'oxygène.

UN PLANT QUI DÉPÉRIT EST FORCÉMENT MALADE OU ATTAQUÉ PAR UN RAVAGEUR.

FAUX : Les conditions dans lesquelles la plante évolue (excès ou manque d'arrosage, carence en éléments nutritifs, changements de température, etc...) sont la première cause de dépérissement.

LES PERCE-OREILLES SONT DES AUXILIAIRES. ILS NE S'ATTAQUENT PAS AUX PLANTES.

VRAI ET FAUX : les perce-oreilles sont des auxiliaires efficaces contre les pucerons et les psylles, mais il arrive qu'ils s'attaquent aux plantes et à certains fruits dont ils sont friands.

VRAI ou FAUX**LE DÉSHÉRBAGE NE SERT QUE POUR AMÉLIORER L'ESTHÉTIQUE DU JARDIN.**

FAUX : Le désherbage peut aussi être un moyen efficace pour diminuer la concurrence entre les plantes indésirables du jardin, qui pourraient prendre trop de place, et les plantes du potager qui cherchent à se développer.

IL EST POSSIBLE D'UTILISER LES TONTES DE PELOUSE POUR PAILLER LES MASSIFS.

VRAI : c'est une très bonne façon de valoriser cette matière organique, à condition de ne pas mettre plus de 3 cm à chaque fois pour que l'herbe sèche bien.

LES MÉSANGES SE NOURRISSENT DE CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN

VRAI : Elles sont d'ailleurs d'excellents prédateurs.

LES VERS DE TERRE SONT DES ENNEMIS DES PLANTES.

FAUX : les vers de terre contribuent à l'aération, l'enrichissement et à l'ameublement des sols. Ils sont capables d'ingérer chaque jour l'équivalent de leur poids en terre et remontent ainsi autant d'éléments nutritifs pour les plantes.



ACAULE : se dit d'une plante sans réserve

ADVENTICE : se dit d'une plante indésirable dans une culture.

ANÉMOPHILE : plante pollinisée par l'intermédiaire du vent.

ANTHÈRE : Partie terminale de l'étamine qui renferme le pollen

ASSOLEMENT : c'est la pratique de la rotation des cultures

AUTO FERTILE : qui peut se féconder seul.

BASSINAGE : arrosage en pluie fine

BINAGE : consiste à casser la croûte en surface du sol pour une meilleure pénétration de l'eau

BOUILLIE BORDELAISE : produit à base de sulfure de cuivre permettant de combattre de nombreux champignons parasites

BRACTÉE : La bractée est une feuille souvent colorée que l'on associe à une fleur ou à une inflorescence.

BRF : Le BRF est une abréviation pour Bois Raméal Fragmenté. Il désigne des branchages issus de la taille d'arbustes ou d'arbres fraîchement coupés et broyés.

CADUC : qui perd ses feuilles en automne et en hiver.

CESPITEUX : ce dit d'une plante qui produit des rejets.

CHIGNON RACINAIRE : certaines plantes à enracinement puissant forment ce qu'on appelle un «chignon racinaire»: de longues racines tournent au fond du pot et doivent être coupées avant plantation, sinon il y a un grand risque d'auto-étranglement ultérieur.

CLONAGE : technique consistant à dupliquer un individu

COROLLE : La corolle (ou corole), dans le domaine de la botanique, désigne la partie de la fleur formée par l'ensemble de ses pétales

COUAR : fibre de coco

CULTIVAR : plante issue d'une sélection horticoles qui n'existe pas dans la nature. Le nom du cultivar est mentionné entre apostrophes: ex Cotoneaster 'Coral beauty'

EAU OSMOSÉE : c'est de l'eau qui a été purifiée par un phénomène d'osmose inverse. L'eau est filtrée par une membrane de porc et ne laisse passer que les molécules d'eau pratiquement.

ÉCHENILLOIR : sécateur installé sur une perche et actionné par une corde

ÉCORCE : couche extérieure protectrice des végétaux composée de cellules imperméables qui protègent l'intérieur des variations de températures, des maladies, des animaux et des insectes. cf l'écorce des arbres

ENDÉMIQUE : se dit d'une plante dont la présence est limitée à une région donnée.

ENDOPHYTE : qui se développe à l'intérieur d'une plante

ENTOMOPHILE : plante pollinisée par l'intermédiaire des insectes.

ÉPIPHYTE : plante vivant sur une autre plante ou autre support sans le parasiter. De nombreuses orchidées sont épiphytes comme le Phalaenopsis.

ÉTAMINE : Organe reproducteur mâle des végétaux à fleurs.

FILET : En botanique, le filet est le nom donné à l'élément généralement fin constituant une des composantes de l'étamine

FOLIOLE : une foliole est une sous-partie d'une feuille composée. Les feuilles de rosier sont composées de 3 à 5 folioles.

FONGICIDE : se dit d'une substance propre à détruire les champignons parasites

HAMPE FLORALE : tige de la plante portant les fleurs

HUMIFÈRE : riche en humus.

HUMUS : matière noirâtre résultant de la décomposition des matières organiques végétales et animales. Indispensable au bon équilibre de la terre, l'humus doit être apporté régulièrement car il se décompose. Un jardin régulièrement travaillé et enrichi avec de l'humus sera plus équilibré et plus facile à travailler.

HYBRIDE : se dit d'une plante issue d'un croisement de deux espèces différentes ou de deux genres différents. L'hybridation peut être naturelle ou horticole si elle a été obtenue par l'homme.

IN SITU : se dit d'une culture dans son milieu naturel

IN VITRO : se dit d'une culture en bocal (ex. la multiplication des orchidées)

LABELLE : pétale modifié, notamment chez les orchidées utilisé pour la pollinisation

LITHOPHYTE : plante se développant sur les rochers ou la mousse.

MONOCARPIQUE : une plante monocarpique est une plante qui ne fleurit qu'une seule fois dans sa vie.

MONOPODIALE : se dit d'une croissance plutôt verticale

MOTTE : c'est l'ensemble terre plus racines contenu dans un pot

NPK : ce sont les trois éléments nutritifs de base pour les plantes, N pour l'azote, P pour le phosphore et K pour le potassium.

OÏDIUM : maladie caractérisée par un feutrage blanc des feuilles.

PAILLER : recouvrir le sol avec une couche de paillis pour protéger des excès de chaleur, de froid, limiter l'évaporation, empêcher les mauvaises herbes. (Paillis : compost, tourbe, écorces de pin broyées, feuilles mortes, déchets de cacao...)

PALISSER : attacher les branches d'un arbre ou d'un arbuste sur un support (mur, clôture...) pour leur imposer une forme ou une direction.

Panaché : dont le feuillage comporte des taches, rayures d'une autre couleur.

PARASITE : il s'agit d'une plante vivant au dépend d'une autre.

PÉDONCULE : En botanique, on appelle pédoncule la pièce florale en forme de tige (parfois on parle improprement de « queue »), qui porte les fleurs, puis, après la fécondation, les fruits

PERLITE : c'est un substrat utilisé pour sa légèreté.

PERSISTANT : arbre ou arbuste dont le feuillage se renouvelle progressivement tout au long de l'année.

PÉTALE : En botanique, un pétale est une pièce florale qui entoure le système reproducteur des fleurs.

PISTIL : Le pistil est l'appareil reproducteur femelle des fleurs

PLANTULE : embryon végétal

POLLINIE : agglomérat de pollen

POLLINISATION : reproduction chez les plantes ; c'est la rencontre entre le pollen et les ovaires.

POUZZOLANE : roche volcanique à structure alvéolaire, très intéressante comme substrat pour les orchidées par exemple ou comme élément de filtration pour les bassins et les aquariums

PROTOCOLME : stade entre l'embryon et la plantule (cf la reproduction des orchidées)

PSEUDOBULBE : c'est une partie de la tige qui est enflée, qui souvent contient des réserves d'eau. Se rencontre sur certaines orchidées comme chez les cymbidiums.

RABATTE : couper de façon sévère les branches, tiges ou rameaux afin de provoquer l'émission de branches nouvelles et vigoureuses. Syn. Recéper.

RACINE PIVOT : c'est la racine centrale la plus développée en général, qui file droit en profondeur. La carotte est un exemple de racine pivot.

REMONTANT : qui produit plusieurs fois dans l'année (fleurs ou fruits).

RHIZOME : racine se développant horizontalement sous le niveau du sol pouvant produire de nouvelles plantes.

RUSTIQUE : qui résiste au gel en hiver.

SARCLAGE : consiste à couper les jeunes mauvaises herbes à la racine

SAUVAGEON : rejet du porte-greffe, il démarre sous le bourrelet de la greffe et se reconnaît à son feuillage différent.

SCARIFICATION : c'est l'action de griffer le sol pour retirer la couche de feutrage et de mousse qui se forme tous les ans au niveau des racines et qui asphyxie le gazon.

STOLON : tige rampant sur le sol, qui produit de nouvelles plantes.

SUBSTRAT : c'est un support de culture composé de différents matériaux permettant aux racines des plantes de se fixer.

SURFAÇAGE : Le surfaçage d'une plante en pot permet d'apporter des éléments nutritifs à la plante sans rempotage.

SYMBIOSE : association de plusieurs êtres vivants
Sympodiale : se dit d'une croissance plutôt sous forme de touffe

SUBSTRAT : support de culture d'une plante

TERRE ARABLE : couche du sol qui peut être travaillée et cultivée.

TERRE FRANCHE : se dit d'une terre contenant de manière idéale les quatre éléments de base que sont le sable, le calcaire, l'humus et l'argile.

TERREAUTAGE : consiste à étaler du terreau ou du compost bien décomposé sur la pelouse afin de lui apporter des matières organiques

TOURBE : Matière organique, issue de l'accumulation, dans des conditions très humides, de plantes mortes dont la décomposition est incomplète. Matériau très utilisé comme amendement dans l'horticulture, c'est un substrat qui retient très bien l'eau.

TUBERCULE : c'est une excroissance qui se forme sur les racines ou sur une autre partie de la plante.

UBIQUISTE : s'oppose à endémique, se dit d'une plante que l'on peut trouver dans différents endroits.

VARIÉTÉ : désigne une forme qui diffère de l'espèce type. La variété se note à l'aide de l'abréviation var. Ex: Deutzia crenata var. nakaiana

VÉGÉTER : on le dit d'une plante qui ne se développe pas complètement, absence de floraison par exemple. Elle est souvent plus sensible aux maladies

VERMICULITE : ce sont des morceaux de mica expansé qui sont utilisés pour leur légèreté et leur capacité à retenir l'eau.

VIVACE : plante qui perd ses tiges et ses feuilles en hiver, mais qui repousse au printemps suivant grâce à ses racines pérennes.



58, rue de Gaulle 57290 Serémange-Erzange
Tél. 03 82 54 04 18 - Email : introvoyages@gmail.com

Boulangerie - Pâtisserie

Au Croustillant Magique

Artisan Boulanger

18 Rue de Verdun
57700 HAYANGE

03 82 84 26 44

aucroustillantmagique@gmail.com

FENSCH AUTO KNUTANGE

Vente de pièces détachées toutes automobiles, toutes marques - Plaques d'immatriculation

125 rue de la République
57240 KNUTANGE

03 82 85 70 64 03 82 85 46 05

www.fenschauto.fr

BRICO CASH

+ de stock + de prix bas



LES
PRIX
BAS
POUR LES

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS




ZAC FELTIERE
57290 FAMECK

bricocash.fr
DRIVE 

VOTRE COMMANDE EN LIGNE
PRÊTE EN 2H SEULEMENT !

Lundi au Vendredi
7h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00

Samedi **NON STOP**
7h00 - 19h00

Retrouvez-nous sur 

BRICO CASH (FAMECK)

☎ 03 82 87 01 80